

FORMULAIRE D'INSTRUCTIONS POUR PROGRAMME DE RETRAITS SYSTÉMATIQUES

Pour ajouter ou modifier un programme de retraits systématiques sur des comptes non enregistrés et enregistrés.
Veuillez remplir les parties applicables et fournir la signature du client/conseiller à la partie 5.

1. INFORMATION SUR LE RÉGIME

Numéro de compte

2. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU RÉGIME – En lettres moulées

Prénom

Nom de famille

Prénom du cotitulaire du régime (le cas échéant)

Nom de famille du cotitulaire du régime (le cas échéant)

3. OPTIONS DU PROGRAMME DE RETRAITS SYSTÉMATIQUES (PRS) (pour les comptes non enregistrés, les comptes d'épargne libre d'impôt ou les régimes enregistrés de revenu)

Veuillez noter que les précisions sur les versements sont requises à la partie 4.

Cocher une case : ☐ Ajout (remplir les parties 3.1, 3.3 et 3.4) ☐ Modification (remplir la partie 3.2) ☐ Fin (exclut les versements de FRR)

3.1 : Options du programme de retraits systématiques (PRS)

☐ Retrait ponctuel le ➡ pour un montant de \$.
Date (JJ MMM AAAA)

☐ Versements de PRS/FRR commençant le ➡ Montant total par date d'exécution : \$
Date (JJ MMM AAAA)

Si le présent document est reçu en bonne et due forme après cette date, le premier retrait systématique dans le cadre du PRS aura lieu à la prochaine date d'exécution prévue.

Date de fin (s'il y a lieu)
Date (JJ MMM AAAA)

☐ Régime enregistré de revenu :

Montant :

☐ Montant annuel minimum

☐ Montant annuel maximum (Titulaires de FRV du Québec : l'option du maximum est offerte seulement aux clients de moins de 55 ans.)

☐ Autre : \$ ou % (* Les pourcentages de versement correspondront au pourcentage total indiqué ci-contre et seront basés sur la valeur marchande à la fin de l'année précédente, ou sur la valeur d'ouverture du compte si ce dernier a été ouvert durant l'année en cours. Les versements qui commencent dans l'année en cours correspondront au pourcentage total indiqué, divisé par le nombre restant de versements pour l'année. Les années subséquentes, le montant annuel sera basé sur la valeur marchande à la fin de l'année précédente et réparti uniformément en fonction du nombre de versements prévus, qui dépend de la fréquence choisie.) Veuillez noter qu'avec ce choix, vous ne pouvez sélectionner qu'une répartition en % au tableau 3.4.

Pour les FRR, les FRV, les FRVR, les FERR réglementaires et les FRRI, le montant annuel qui est versé ne peut être inférieur au montant minimum, et pour les FRV, les FRVR et les FRRI, le montant annuel qui est versé ne peut excéder le maximum autorisé par la loi.

Retenue d'impôt :

☐ Retenue d'impôt spéciale (doit correspondre au taux prescrit, au minimum) :

Taux d'impôt fédéral % Québec seulement : Taux fédéral % Taux provincial %

☐ comprend l'impôt sur le versement minimum ☐ montant supérieur au versement minimum seulement

3.2 : Options de modification

☐ Modifier le montant de \$ à \$. (Remplir la partie 3.4 « Choix des fonds » au besoin.)

☐ Modifier la date de début pour le ➡
Date (JJ MMM AAAA)

☐ Modifier la fréquence (remplir la partie 3.3)

☐ Modifier les renseignements bancaires (remplir la partie 4 et fournir un nouveau chèque annulé)

3.3 : Options de fréquence

☐ Hebdomadaire¹ ☐ Mensuelle ☐ Trimestrielle ☐ Annuelle

☐ Aux deux semaines² ☐ Bimensuelle³ ☐ Bimestrielle⁴ ☐ Semestrielle⁵

¹ Comptes de placement/CELI seulement ² Une fois tous les 14 jours ³ Le 15 ou vers cette date et à la fin du mois ⁴ Tous les deux mois ⁵ Tous les 6 mois

3. OPTIONS POUR PROGRAMME DE RETRAITS SYSTÉMATIQUES (PRS) (suite)

3.4 : Choix des fonds

CODE DU FONDS	NOM DU FONDS	MONTANT EN DOLLARS OU POURCENTAGE ☐ \$ ☐ %
TOTAL		

4. PRÉCISIONS SUR LES VERSEMENTS

À remplir pour les programmes de prélèvements automatiques, les distributions et les programmes de retraits systématiques.

JOINDRE UN CHÈQUE ANNULÉ (Les versements peuvent aussi être effectués par chèque.)

☐ Utiliser l'information bancaire au dossier

4.1 : Renseignements bancaires

JOINDRE UN CHÈQUE ANNULÉ (Les versements peuvent aussi être effectués par chèque.)

Nom du titulaire du compte bancaire

Nom du titulaire du compte bancaire conjoint (le cas échéant)

Signature du titulaire du compte bancaire

Signature du titulaire du compte bancaire conjoint (le cas échéant)

4.2 : Information postale

☐ Poster le chèque à mon adresse au dossier ☐ Poster le chèque à une autre adresse :

Adresse

App.

Adresse

Code postal

Ville

Province

5. AUTORISATION

Le client et le courtier doivent signer ci-dessous pour compléter la présente demande.

Les parties ont signé la présente entente en convenant d'être liées par ses modalités.

Signature du titulaire du compte

Date (JJ MMM AAAA)

Signature du cotitulaire du compte (le cas échéant)

Date (JJ MMM AAAA)

Autorisation du courtier/signature du conseiller

Date (JJ MMM AAAA)

Nom du courtier

Code du courtier

Nom du conseiller

Code du conseiller

APPOSER LE TIMBRE DE GARANTIE DE SIGNATURE
POUR LES MONTANTS DE 50 000 \$ ET PLUS, OU POUR
LA LIVRAISON DE CHÈQUE À UNE AUTRE ADRESSE